



Independent observer
of the Global Fund

Les leçons apprises du processus du C19RM en Afrique francophone

En avril 2020, le Fonds Mondial a créé le mécanisme de réponse à la COVID-19 (C19RM) pour aider les pays à répondre à cette dernière en atténuant son impact sur les programmes nationaux de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose et en renforçant les systèmes de santé et communautaire.

Le 7 avril 2021, le Fonds Mondial a lancé la deuxième phase du C19RM. Les lignes directrices du mécanisme de réponse COVID-19 recommandent spécifiquement des consultations avec « la société civile, les populations-clés et vulnérables ainsi que les communautés » au regard de l'importance particulière qu'accorde le Fonds Mondial à ces dernières.

C'est dans ce cadre que le département du CRG du Fonds Mondial a alloué des enveloppes additionnelles aux plateformes régionales CRG pour le recrutement d'un point focal C19RM d'une part, et pour le développement d'outils et la dissémination d'informations à caractère stratégique sur le C19RM d'autre part.

Les pays d'Afrique francophone ont bénéficié d'une allocation visant à apporter un appui à la société civile, aux populations-clés et vulnérables ainsi qu'aux communautés sur la période allant du 13 avril au 30 septembre 2021.

Contexte COVID-19 au Bénin

Le 16 mars 2020, le Bénin a enregistré son 1er cas COVID-19, suivi de l'établissement d'un cordon sanitaire autour de 10 communes les plus exposées en date du 30 mars 2020. Par la suite, ce cordon a été élargi à 12 puis à 15 communes à savoir Cotonou, Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Tori-Bossito, Kpomassè, Toffo, Zè, Sô-Ava, Aguégoués, Sèmè-Podji, Porto-Novo, Akpro-Missérété, Adjara, et Atchoukpa (commune d'Avrankou)

En dehors du cordon sanitaire, quelques mesures fortes ont également été mises en place à savoir :

- L'interdiction d'entrée et de sortie de l'espace du cordon sanitaire sauf dérogation des préfets;
- Interdiction de regroupement de plus de dix (10) personnes en tous lieux à l'exception des espaces marchands, avec obligation de respecter une distance d'un mètre (1) minimum entre personnes ;
- Fermeture des bars, discothèques, et autres lieux de réjouissance ;
- Suspension du transport en commun de personnes à partir de cette même date; seul le transport des marchandises était autorisé ;
- Le 11 mai 2020, ce cordon sanitaire a été levé par l'annonce faite par le Conseil des ministres en sa session du mercredi 6 mai 2020.
- Au 30 Septembre 2020, le Bénin avait déjà dépisté 172.789 personnes dont 2.370 cas confirmés positifs à la PCR à la COVID-19, 10.123 cas suspects, 2.259 (95,3%) personnes guéries, 41 décès, 70 personnes étaient encore sous traitement. 55% des personnes touchées sont des hommes contre 45% de femmes. La tranche d'âge de 15 à 45 ans est la plus touchée (67,5%). L'Indice de positivité (nombre de cas positifs/nombre de cas dépistés) est de 1,4% au Bénin.
<https://budgetbenin.bj/point-de-mise-en-oeuvre-des-mesures-sanitaires-de-riposte-a-la-pandemie-covid-19-au-benin/>
- Au 5 octobre 2021, un total de 23 890 cas confirmés de COVID-19, dont 159 décès, ont été signalés à l'OMS. <https://covid19.who.int/region/afro/country/bj>
- Le gouvernement n'a pas ou très peu impliqué la société civile dans le processus de riposte pour les actions de sensibilisation
- Néanmoins quelques initiatives ont vu le jour au sein de la société civile notamment la distribution de dons de kit de lavage de mains, la formation sur la fabrication de gel hydro alcoolique, la mise en place de plateforme (Corc Bénin par exemple).
- Comme partout ailleurs il y a eu un impact notable sur les trois pathologies- cibles du Fonds mondial (FM) à savoir la baisse drastique de la fréquentation des sites de prise en charge, stratégie d'intervention assouplie notamment la distribution porte à porte de moustiquaires, la provision de 3 mois d'ARV. Les appareils GeneXpert habituellement réservés au diagnostic des cas de tuberculose servent actuellement au dépistage de la COVID-19.
- C'est dans ce cadre qu'une enveloppe totale de 28 695 246 euros a été allouée au Bénin en appui à la lutte contre la COVID-19 répartie comme suit : 14 164 117 euros comme « allocation de base » dont 7 417 184,31 euros sous forme de demande accélérée (fast track) et 6 746 932,69 euros sous forme de demande complète d'une part et, d'autre part, d'un montant de 14 531 129 euros en guise de « financement au-delà de « l'allocation de base ».

Implication de la société civile dans l'élaboration de la demande de financement C19RM

L'implication de la société civile a été très faible au début vue qu'il n'y a pas eu de partage d'information relative à la lettre d'allocation reçue par le CCM. Cette information n'a été reçue que par certaines OSC membres de la PRF et de CS4ME à travers différents webinaires. Par la suite, un Groupe OSC C19RM Bénin a été mis en place pour coordonner l'élaboration de la liste unique des besoins de la société civile et des communautés.

Points forts de l'implication de la société civile dans le processus de C19RM

Les points forts de l'implication de la société civile dans le processus de C19RM ont été le leadership et l'engagement car, pour la première fois, la société civile et les communautés se sont constituées en un groupe unique. Elles ont pu bénéficier d'une AT de la part de la CRG; et ainsi elles ont pu assurer la budgétisation des activités proposées. Chaque membre du Groupe travaillant au sein des comités de rédaction a assuré la vigie des propositions la société civile et les communautés et a veillé à ce que la substance spécifique à la société civile et aux communautés ne disparaisse pas au gré des reformulations.

Points faibles de l'implication de la société civile dans le processus de C19RM

Les principaux points faibles de l'implication de la société civile dans le processus de C19RM ont été marqués par la réponse directe du secrétariat du CCM aux commentaires du Fonds Mondial, tentatives de remise en cause du consensus initial et les invitations tardives au dialogue pays ainsi qu'un comité de pilotage dans le processus de C19RM surchargé par la masse du travail.

Qualité de la mobilisation et de l'encadrement des organisations de la société civile

La qualité de la mobilisation et de l'encadrement des organisations de la société civile a été marquée par une bonne cohésion au sein du Groupe composé de 14 OSC y compris les populations- clés. Une bonne interaction avec le consultant mis à disposition par le Fonds Mondial a également été notée. L'enjeu du dialogue pays a été de mieux en mieux perçu, et notamment l'intérêt de la société civile pour l'activité, ainsi qu'une volonté plus grande de participation

Principales recommandations

L'équipe du Bénin a formulé quelques recommandations en vue d'améliorer la qualité de la mobilisation et de l'encadrement des organisations de la société civile dans les processus C19RM à savoir :

- Améliorer la mobilisation des acteurs de la société civile/communautés à aller à la quête de l'information, à interpeller les instances de coordination, à répondre à temps aux invitations, à prendre le lead de la mobilisation en partageant l'information au plus grand nombre ; à garder un contact permanent avec ses représentants au sein des CCM.
- Améliorer la participation aux comités de rédaction à écrire aux secrétariats des CCM pour manifester leur intérêt à participer au dialogue pays, à être porteur de vraies propositions et à suivre le processus jusqu'à la budgétisation.
- Améliorer l'organisation du dialogue pays (CCM) à mettre toutes les informations nécessaires à la disposition des conseillers et d'autres OSC hors CCM ; à constituer une plateforme des OSC intervenant dans la réponse aux pathologies cibles FM, rendre disponible l'information, privilégier les réponses collégiales au sein des comités de rédaction et du secrétariat du CCM aux demandes de clarifications du FM.
- Améliorer l'organisation du dialogue pays (FM) à continuer l'appui technique à la société civile / et aux communautés, prévoir un appui financier systématique accompagnant l'appui technique, intensifier les séances d'information autour des allocations et de sujets d'importance.